



Date de préparation: 30-déc.-2009

Date de révision: 29-déc.-2009

Numéro de révision: 0

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

<b>Code du produit</b>	F270-11WHA
<b>Nom commercial</b>	STRANLOK WHITE
<b>Communiquer avec le fabricant</b>	Tnemec Company, Inc. 6800 Trajet D'entreprise, Kansas-City, MO 64120-1372
<b>Numéro de téléphone d'appel d'urgence</b>	800-535-5053 (INFOTRAC) - TNE MEC REGULATORY DEPT: 816-474-3400

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### APERÇU DES URGENCES

#### AVERTISSEMENT!

NOCIF EN CAS D'INHALATION.  
NOCIF OU FATAL EN CAS D'INGESTION.  
PEUVENT AFFECTER LE CERVEAU OU LE SYSTEME NERVEUX ET PROVOQUER DES ETOURDISSEMENTS,  
UNE MIGRAINE OU DES NAUSEES.  
PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES YEUX, DE LA PEAU, DU NEZ, DE LA GORGE ET DES VOIES  
RESPIRATOIRES.  
PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE; LES EFFETS PEUVENT ETRE PERMANENTS.

#### Effets potentiels sur la santé

**Voies majeures d'exposition** Contact avec les yeux, Inhalation, Contact avec la peau.

#### Effets aigus

**Yeux**

Irritant pour les yeux.

**Peau**

Irritant pour la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

**Inhalation**

Irritant pour les voies respiratoires.

**Ingestion**

Peut être nocif par ingestion.

#### Effets chroniques

AVIS: Les rapports ont associé une surexposition professionnelle répétée et prolongée aux solvants à des dommages permanents au cerveau et au système nerveux. L'emploi abusif intentionnel consistant à concentrer et à inhaler le contenu peut être nocif ou fatal.

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

**Conditions médicales aggravées** Système nerveux central. Troubles rénaux. Troubles hépatiques. Troubles cutanés.

**Interactions avec d'autres produits chimiques** La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.

**Effets potentiels sur l'environnement** Voir section 12 pour des informations écologiques additionnelles

**Effets sur l'organe-cible** Sang, Système nerveux central, Système vasculaire central, Yeux, Reins, Foie, Poumons, Cavités nasales, Prostate, Appareil respiratoire, Peau

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### Composants dangereux

Composant	No. CAS	% en poids
BISPHENOL A TYPE EPOXY RESIN	25085-99-8	60 - 100
TALC (RESPIRABLE DUST)	14807-96-6	10 - 30
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)	13463-67-7	5 - 10
FIBROUS GLASS	65997-17-3	1 - 5
MINERAL FIBER	65997-17-3	0.1 - 1
ALUMINUM OXIDES	1344-28-1	0.1 - 1

### 4. PREMIERS SOINS

<b>Contact avec les yeux</b>	Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin immédiatement.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Indice d'inflammabilité</b>	Pas d'information disponible
<b>Moyen d'extinction approprié</b>	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Un contact avec l'eau peut provoquer une déflagration. Utilisation: Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ) - Mousse - Poudre d'extinction
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de carbone, hydrocarbures. Aldéhydes.

#### Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.

#### Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Peut engendrer une augmentation de la chaleur et de la pression dans des récipients fermés.

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'inflammation.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales.
<b>Autres informations</b>	Sans objet

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

**Manipulation**

Fermer le conteneur après chaque utilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. S'il y a un risque d'éclaboussures, porter lunettes de protection chimique. Porter des gants/des vêtements de protection. Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau. Dans le cas de mélanges, consulter les étiquettes et les fiches techniques santé-sécurité de tous les constituants. Se laver à fond après manipulation.

**Stockage**

Empêcher l'accumulation de vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et les portes pour produire des courants d'air.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

**Directives au sujet de l'exposition**

Composant	ACGIH TLV	OSHA PEL	Quebec TWAEV	Ontario TWAEV	Mexico OEL (TWA)
TALC (RESPIRABLE DUST)	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 15 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> STEL: 20 mg/m <sup>3</sup>
FIBROUS GLASS	TWA: 1 fiber/cm <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.02 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.002 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 1 fibre/cm <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.02 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.025 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 fibres/cm <sup>3</sup> TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.002 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.6 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.15 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.002 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>
MINERAL FIBER	TWA: 1 fiber/cm <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.02 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.002 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 1 fibre/cm <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.02 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.025 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 fibres/cm <sup>3</sup> TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.002 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.6 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.15 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.002 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>
ALUMINUM OXIDES	TWA: 1 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 15 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup>

**Mesures d'ordre technique** Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos

**Protection individuelle****Protection de la peau**

Vêtement léger de protection, Tablier, Gants imperméables

**Protection du visage/des yeux**

S'il y a un risque d'éclaboussures, porter lunettes de protection chimique.

**Protection respiratoire**

**Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.** Ne pas respirer la poussière, les vapeurs ou la brume de vaporisation. Veillez à ce que de l'air frais entre pendant l'application et le séchage. En cas de larmoiement, migraine ou étourdissement ou si l'appareil de contrôle de la qualité de l'air démontre que les niveaux de vapeurs / brumes sont supérieurs aux limites acceptables, portez un masque respiratoire approprié et bien ajusté (approuvé par NIOSH) pendant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du masque respiratoire.

**Considérations d'hygiène générale**

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter de respirer la poussière produite par le découpage, le sablage, ou le meulage.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

**Point d'éclair**  
**Point/intervalle d'ébullition**

110°C / 230.0°F  
Pas d'information disponible.0.0

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Supérieure Limites de explosion	Pas d'information disponible
Inférieure Limites d'explosivité	Pas d'information disponible
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible
Pression de vapeur	Pas d'information disponible
Densité gazeuse	Pas d'information disponible
Densité	1.34299
Densité	11.17573
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	.031
% de matières volatiles en poids	.2820
% volatil en volume	.4648

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité chimique</b>	Stable	<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur, flammes et étincelles. Amines.
<b>Produits incompatibles</b>	Oxydants forts. Bases. Acides. Amines. Agents réducteurs.	<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Néant dans des conditions normales de traitement

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### Toxicité aiguë

#### Information sur les composants

Composant	LD50 Orale	LD50 Cutané	LC50 Inhalation
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)	10000 mg/kg ( Rat )		
ALUMINUM OXIDES	5000 mg/kg ( Rat )		

<b>irritation</b>	Pas d'information disponible
<b>Corrosivité</b>	Pas d'information disponible
<b>Sensibilisation</b>	Pas d'information disponible

### Toxicité chronique

#### **Cancérogénicité** Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a listé tout ingrédient comme carcinogène

Composant	ACGIH	IARC	NTP	OSHA	Mexique
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)		Group 2B		X	
FIBROUS GLASS		Group 1 Group 2A			
MINERAL FIBER		Group 1 Group 2A			

<b>effets mutagènes</b>	Pas d'information disponible
<b>Effets reproductifs</b>	Pas d'information disponible
<b>Effets sur le développement</b>	Pas d'information disponible
<b>Tératogénicité</b>	Pas d'information disponible
<b>Effets sur l'organe-cible</b>	Sang, Système nerveux central, Système vasculaire central, Yeux, Reins, Foie, Poumons, Cavités nasales, Prostate, Appareil respiratoire, Peau.
<b>Renseignements sur le perturbateur endocrinien</b>	Pas d'information disponible

Composant	UE - liste de candidats des perturbateurs endocriniens	UE - perturbateurs endocriniens - substances évaluées	Japon - Renseignements sur le perturbateur endocrinien
BISPHENOL A TYPE EPOXY RESIN	Group III Chemical		

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

### Écotoxicité

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Puce d'eau
TALC (RESPIRABLE DUST)		LC50 > 100 g/L Brachydanio rerio 96 h		
FIBROUS GLASS		LC50 5.6 - 7.4 µg/L Pimephales promelas 96 h LC50 9.4 - 9.7 µg/L Pimephales promelas 96 h LC50 24.2 - 48.4 µg/L Lepomis macrochirus 96 h		EC50 = 0.9 µg/L 48 h LC50 = 5 µg/L 96 h LC50 1.4 - 2.3 µg/L 96 h
MINERAL FIBER		LC50 5.6 - 7.4 µg/L Pimephales promelas 96 h LC50 9.4 - 9.7 µg/L Pimephales promelas 96 h LC50 24.2 - 48.4 µg/L Lepomis macrochirus 96 h		EC50 = 0.9 µg/L 48 h LC50 = 5 µg/L 96 h LC50 1.4 - 2.3 µg/L 96 h

## 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Méthodes d'élimination

Conserver le récipient bien fermé. En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales

### Emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT** Ground Transportation Only. Call TNEMEC Traffic Department - 816-474-3400 for other modes of Transportation.

**Proper Shipping Name** PAINT IN OIL

## 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

### Inventaires internationales

TSCA	Est conforme à (aux)
DSL/NDL	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	N'est pas conforme à (aux)
Chine	N'est pas conforme à (aux)
ENCS	N'est pas conforme à (aux)
KECL	N'est pas conforme à (aux)
PICCS	N'est pas conforme à (aux)
AICS	N'est pas conforme à (aux)

### Réglementations fédérales des États-Unis

#### SARA 313

#### Classification de danger SARA 311/312

Risque chronique pour la santé	non
Risque aigu pour la santé	oui
Risque d'incendie	oui
Risque d'échappement soudain de la pression	non
Danger de réaction	non

Composant	CWA - quantités à déclarer	CWA - polluants toxiques	CWA - polluants prioritaires	CWA - substances dangereuses
FIBROUS GLASS		X		
MINERAL FIBER		X		

**CERCLA****Réglementations des Etats****Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65 :

Composant	No. CAS	Prop. 65 de la Californie
FIBROUS GLASS	65997-17-3	Carcinogen
MINERAL FIBER	65997-17-3	Carcinogen

**State Right-to-Know**

Composant	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
TALC (RESPIRABLE DUST)	X	X	X		X
TITANIUM DIOXIDE (TOTAL DUST)	X	X	X		X
FIBROUS GLASS	X	X	X	X	X
MINERAL FIBER	X	X	X	X	X
ALUMINUM OXIDES	X	X	X		X

**Autres réglementations internationales****Canada**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

**Classe de dangers du SIMDUT**

D2B Matières toxiques



Composant	NPRI
ALUMINUM OXIDES	Part 1, Group 1 Substance (fibrous form)

**Légende**

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

<b>16. AUTRES INFORMATIONS</b>
--------------------------------

Date de révision:

29-déc.-2009

---

Sommaire Pas d'information disponible

HMIS Santé 2 Inflammabilité 1 Reactivity 1

**Clause de non-responsabilité**

Pour des renseignements précis au sujet des normes d'hygiène et de sécurité au travail, veuillez consulter le Code of Federal Regulations, section 29, article 1910.

À notre connaissance, les renseignements contenus dans les présentes sont précis. Toutefois, ni Tnemec Company ni aucune de ses filiales n'assument une responsabilité quelconque pour l'exactitude ou la complétude des renseignements contenus dans les présentes. La détermination finale de la pertinence de tout produit est la responsabilité de l'utilisateur uniquement. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus pour la santé et doivent être utilisés avec prudence. Même si certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons garantir que ceux-ci sont les seuls risques qui existent.

**Risques secondaires**



Date de préparation: 30-déc.-2009

Date de révision: 29-déc.-2009

Numéro de révision: 0

## 1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

**Code du produit** F270-0270B  
**Nom commercial** STRANLOK CONVERTER

**Communiquer avec le fabricant** Tnemec Company, Inc. 6800 Trajet D'entreprise, Kansas-City, MO 64120-1372  
**Numéro de téléphone d'appel d'urgence** 800-535-5053 (INFOTRAC) - TNE MEC REGULATORY DEPT: 816-474-3400

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

### APERÇU DES URGENCES

#### AVERTISSEMENT!

NOCIF EN CAS D'INHALATION.  
PROVOQUE BRÛLURES DE LA PEAU ET DES YEUX.  
PEUT CAUSER UNE RÉACTION ALLERGIQUE CUTANÉE; LES EFFETS PEUVENT ETRE PERMANENTS.  
NOCIF OU FATAL EN CAS D'INGESTION.

#### Effets potentiels sur la santé

**Voies majeures d'exposition** Contact avec les yeux, Inhalation, Contact avec la peau.

#### Effets aigus

**Yeux**

**Peau**

**Inhalation**

**Ingestion**

Provoque des brûlures.

Provoque des brûlures. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Irritant pour les voies respiratoires.

Peut être nocif par ingestion.

#### Effets chroniques

Éviter les expositions répétées

Consulter la section 11 pour des données toxicologiques supplémentaires.

**Conditions médicales aggravées** Système nerveux central. Troubles rénaux. Troubles hépatiques. Troubles cutanés.

**Interactions avec d'autres produits chimiques** La consommation d'alcool peut augmenter les effets toxiques.

**Effets potentiels sur l'environnement** Voir section 12 pour des informations écologiques additionnelles

**Effets sur l'organe-cible** Sang, Système nerveux central, Système vasculaire central, Yeux, Reins, Foie, Poumons, Cavités nasales, Prostate, Appareil respiratoire, Peau

## 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

#### Composants dangereux

Composant	No. CAS	% en poids
-----------	---------	------------

### 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

MODIFIED ALIPHATIC AMINE	9046-10-0	30 - 60
NONYLPHENOL	84852-15-3	10 - 30
TALC (RESPIRABLE DUST)	14807-96-6	10 - 30
MODIFIED ALIPHATIC AMINE	140-31-8	5 - 10
FIBROUS GLASS	65997-17-3	1 - 5
AMORPHOUS SILICA	7631-86-9	1 - 5
ORGANOSILANE ESTER	919-30-2	1 - 5

### 4. PREMIERS SOINS

<b>Contact avec les yeux</b>	Bien rincer à l'eau abondante pendant au moins 15 minutes.
<b>Contact avec la peau</b>	Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon.
<b>Ingestion</b>	En cas d'ingestion, ne pas provoquer de vomissement. Appeler un médecin immédiatement.
<b>Inhalation</b>	Amener la victime à l'air libre. Oxygène ou respiration artificielle si nécessaire.

### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

<b>Indice d'inflammabilité</b>	Pas d'information disponible
<b>Moyen d'extinction approprié</b>	Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions locales et à l'environnement voisin. Un contact avec l'eau peut provoquer une déflagration. Utilisation: Dioxyde de carbone (CO2) - Mousse - Poudre d'extinction
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	Oxydes de carbone, hydrocarbures. Oxydes d'azote. Aldéhydes. Ammoniac. Cétones.
<b>Dangers spécifiques provenant de la substance chimique</b>	La décomposition par la chaleur peut provoquer le dégagement de gaz et de vapeurs irritants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées.
<b>Équipement de protection et précautions pour les pompiers</b>	Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvérisée. En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome. Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. Peut engendrer une augmentation de la chaleur et de la pression dans des récipients fermés.

### 6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

<b>Précautions individuelles</b>	Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Utiliser un équipement de protection individuelle. Enlever toute source d'inflammation.
<b>Précautions pour la protection de l'environnement</b>	Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts.
<b>Méthodes de nettoyage</b>	En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales.
<b>Autres informations</b>	Sans objet

## 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

### Manipulation

Fermer le conteneur après chaque utilisation. Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. S'il y a un risque d'éclaboussures, porter lunettes de protection chimique. Porter des gants/des vêtements de protection. Ne pas brûler les fûts vides ou les exposer au chalumeau. Dans le cas de mélanges, consulter les étiquettes et les fiches techniques santé-sécurité de tous les constituants. Se laver à fond après manipulation.

### Stockage

Empêcher l'accumulation de vapeurs en ouvrant toutes les fenêtres et les portes pour produire des courants d'air.

## 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Directives au sujet de l'exposition

Composant	ACGIH TLV	OSHA PEL	Quebec TWAEV	Ontario TWAEV	Mexico OEL (TWA)
TALC (RESPIRABLE DUST)	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 3 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 2 mg/m <sup>3</sup>
FIBROUS GLASS	TWA: 1 fiber/cm <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.02 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.002 mg/m <sup>3</sup>	Ceiling: 5 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 10 mg/m <sup>3</sup> TWA: 1 fibre/cm <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.02 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.025 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 1 fibres/cm <sup>3</sup> TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.01 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.002 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.05 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> STEL: 0.6 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>	TWA: 0.15 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.1 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.2 mg/m <sup>3</sup> TWA: 5 mg/m <sup>3</sup> TWA: 0.002 mg/m <sup>3</sup> STEL: 10 mg/m <sup>3</sup>

**Mesures d'ordre technique** Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos

### Protection individuelle

#### Protection de la peau

Vêtement léger de protection, Tablier, Gants imperméables

#### Protection du visage/des yeux

lunettes de protection chimique. S'il y a un risque d'éclaboussures, porter Écran facial.

#### Protection respiratoire

**Utiliser uniquement avec une ventilation adéquate.** Ne pas respirer la poussière, les vapeurs ou la brume de vaporisation. Veillez à ce que de l'air frais entre pendant l'application et le séchage. En cas de larmoiement, migraine ou étourdissement ou si l'appareil de contrôle de la qualité de l'air démontre que les niveaux de vapeurs / brumes sont supérieurs aux limites acceptables, portez un masque respiratoire approprié et bien ajusté (approuvé par NIOSH) pendant et après l'application. Suivez les instructions du fabricant pour l'utilisation du masque respiratoire.

#### Considérations d'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Éviter de respirer la poussière produite par le découpage, le sablage, ou le meulage.

## 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Point d'éclair	110°C / 230.0°F
Point/intervalle d'ébullition	Pas d'information disponible.0.0
Supérieure Limites de explosion	Pas d'information disponible
Inférieure Limites d'explosivité	Pas d'information disponible
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible
Pression de vapeur	Pas d'information disponible
Densité gazeuse	Pas d'information disponible
Densité	1.19190
Densité	9.91839
Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	.000
% de matières volatiles en poids	.0000
% volatil en volume	.0000

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Stabilité chimique</b>	Stable	<b>Conditions à éviter</b>	Chaleur, flammes et étincelles. Composants époxy. Au contact de l'eau, dégage des gaz toxiques (éthanol).
<b>Produits incompatibles</b>	Oxydants forts. Bases. Acides. Des métaux. Hypochlorites. Peroxydes. Agents réducteurs. Composés d'hydroxyle. Eau, alcools, amines, bases fortes, composants métalliques, matériaux tensio-actifs.	<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Néant dans des conditions normales de traitement

## 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë**Information sur les composants**

Composant	LD50 Orale	LD50 Cutané	LC50 Inhalation
MODIFIED ALIPHATIC AMINE	242 mg/kg ( Rat )	360 mg/kg ( Rabbit )	
NONYLPHENOL	580 mg/kg ( Rat )	2031 mg/kg ( Rabbit )	
MODIFIED ALIPHATIC AMINE	2140 mg/kg ( Rat )	880 mg/kg ( Rabbit )	
AMORPHOUS SILICA	5000 mg/kg ( Rat )	2000 mg/kg ( Rabbit )	2.2 mg/L ( Rat ) 1 h
ORGANOSILANE ESTER	1780 mg/kg ( Rat )	4 mL/kg ( Rabbit )	

<b>irritation</b>	Pas d'information disponible
<b>Corrosivité</b>	Pas d'information disponible
<b>Sensibilisation</b>	Pas d'information disponible

Toxicité chronique**Cancérogénicité**

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a listé tout ingrédient comme carcinogène

Composant	ACGIH	IARC	NTP	OSHA	Mexique
FIBROUS GLASS		Group 1 Group 2A			

<b>effets mutagènes</b>	Pas d'information disponible
<b>Effets reproductifs</b>	Pas d'information disponible
<b>Effets sur le développement</b>	Pas d'information disponible
<b>Tératogénicité</b>	Pas d'information disponible
<b>Effets sur l'organe-cible</b>	Sang, Système nerveux central, Système vasculaire central, Yeux, Reins, Foie, Poumons, Cavités nasales, Prostate, Appareil respiratoire, Peau.

**Renseignements sur le perturbateur endocrinien** Pas d'information disponible

Composant	UE - liste de candidats des perturbateurs endocriniens	UE - perturbateurs endocriniens - substances évaluées	Japon - Renseignements sur le perturbateur endocrinien
NONYLPHENOL	Group II Chemical	Medium Exposure Concern	

## 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composant	Algue d'eau douce	Poisson d'eau douce	Microtox	Puce d'eau
NONYLPHENOL	EC50 = 0.41 mg/L 96 h	LC50= 0.135 mg/L Pimephales promelas 96 h		EC50 = 0.14 mg/L 48 h EC50 = 0.140 mg/L 48 h
TALC (RESPIRABLE DUST)		LC50> 100 g/L Brachydanio rerio 96 h		
MODIFIED ALIPHATIC AMINE	EC50 = 495 mg/L 72 h	LC50= 2190 mg/L Pimephales promelas 96 h LC50> 1000 mg/L Poecilia reticulata 96 h LC50>= 100 mg/L Oncorhynchus mykiss 96 h	EC50 > 10000 mg/L 17 h	EC50 = 32 mg/L 48 h
FIBROUS GLASS		LC50 5.6 - 7.4 µg/L Pimephales promelas 96 h LC50 9.4 - 9.7 µg/L Pimephales promelas 96 h LC50 24.2 - 48.4 µg/L Lepomis macrochirus 96 h		EC50 = 0.9 µg/L 48 h LC50 = 5 µg/L 96 h LC50 1.4 - 2.3 µg/L 96 h
AMORPHOUS SILICA	EC50 = 440 mg/L 72 h	LC50= 5000 mg/L Brachydanio rerio 96 h		EC50 = 7600 mg/L 48 h

### 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

#### Méthodes d'élimination

Conserver le récipient bien fermé. En cas de renversement, retenir le matériau renversé et l'enlever avec un produit absorbant inerte. Mettre au rebut le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, de l'Etat et fédérales

#### Emballages contaminés

Les récipients vides doivent être mis à la disposition des usines locales pour leur recyclage, leur récupération ou leur élimination

### 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT** Ground Transportation Only. Call TNEMEC Traffic Department - 816-474-3400 for other modes of Transportation.

**Proper Shipping Name** UN3066, PAINT, 8, PGIII, ERG 153

### 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

#### Inventaires internationales

TSCA	Est conforme à (aux)
DSL/NDL	Est conforme à (aux)
EINECS/ELINCS	N'est pas conforme à (aux)
Chine	Est conforme à (aux)
ENCS	N'est pas conforme à (aux)
KECL	Est conforme à (aux)
PICCS	Est conforme à (aux)
AICS	Est conforme à (aux)

#### Réglementations fédérales des Etats-Unis

#### SARA 313

#### Classification de danger SARA 311/312

Risque chronique pour la santé	non
Risque aigu pour la santé	oui
Risque d'incendie	oui

Risque d'échappement soudain de la pression non  
 Danger de réaction non

Composant	CWA - quantités à déclarer	CWA - polluants toxiques	CWA - polluants prioritaires	CWA - substances dangereuses
FIBROUS GLASS		X		

**CERCLA****Réglementations des Etats****Proposition 65 de la Californie**

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65 :

Composant	No. CAS	Prop. 65 de la Californie
FIBROUS GLASS	65997-17-3	Carcinogen

**State Right-to-Know**

Composant	Massachusetts	New Jersey	Pennsylvanie	Illinois	Rhode Island
NONYLPHENOL	X		X		
TALC (RESPIRABLE DUST)	X	X	X		X
MODIFIED ALIPHATIC AMINE	X	X	X		
FIBROUS GLASS	X	X	X	X	X
AMORPHOUS SILICA	X		X		

**Autres réglementations internationales****Canada**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

**Classe de dangers du SIMDUT**

D2B Matières toxiques  
 E Matière corrosive



Composant	NPRI
NONYLPHENOL	Part 1, Group 1 Substance

**Légende**

INRP - Inventaire national des rejets de polluants

## 16. AUTRES INFORMATIONS

Date de révision: 29-déc.-2009

Sommaire Pas d'information disponible

HMIS Santé 3 Inflammabilité 1 Reactivity 0

**Clause de non-responsabilité**

Pour des renseignements précis au sujet des normes d'hygiène et de sécurité au travail, veuillez consulter le Code of Federal Regulations, section 29, article 1910.

À notre connaissance, les renseignements contenus dans les présentes sont précis. Toutefois, ni Tnemec Company ni aucune de ses filiales n'assument une responsabilité quelconque pour l'exactitude ou la complétude des renseignements contenus dans les présentes. La détermination finale de la pertinence de tout produit est la responsabilité de l'utilisateur uniquement. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus pour la santé et doivent être utilisés avec prudence. Même si certains risques sont décrits ici, nous ne pouvons garantir que ceux-ci sont les seuls risques qui existent.

**Risques secondaires**